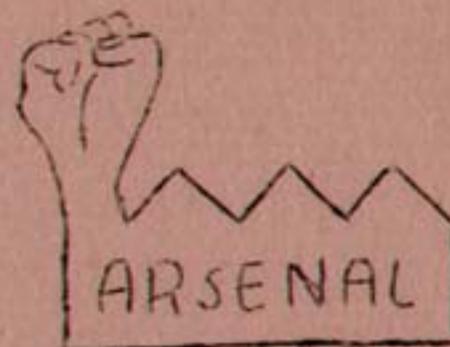
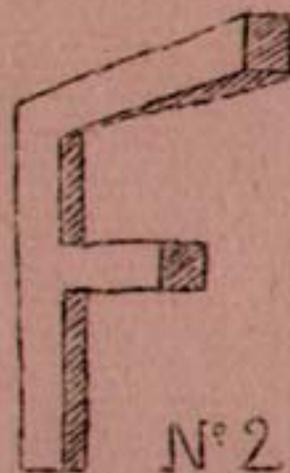
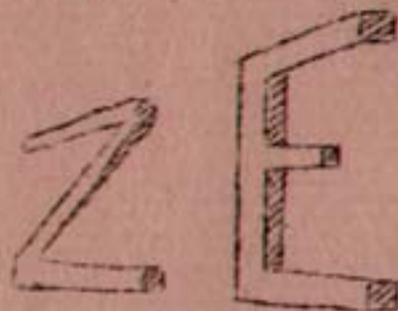


Supplément à ROUGE
Boîte Postale 201
PARIS 19^e



A BAS L'ETAT POLICIER !

14 Novembre: arrestations "preventives" de 200 militants revolutionnaires. 15 Novembre: comme la veille les flics de Marcellin quadrillent Paris et procedent a 2631 arrestations (chiffre officiel)

17 Novembre: arrestation de 3 syndicalistes du Centre National des Jeunes Agriculteurs accuses d'avoir "retenu" un ministre. 18 Novembre: greve a l'EDF a l'appel de la CGT: interventions et provocations policières se succedent dans de nombreux centres.

La "nouvelle societe" ne sait pas cacher ses matraques et ses flics! Plus que jamais la precarite du regime est evidente!

La bourgeoisie ne sait plus ou donner de la tete, ne peut pas a la fois proteger ses ministres et enpecher les gauchistes de manifester.

Ses jours sont comptes, chaque greve, chaque manifestation doit preparer a des luttes plus radicales vers l'assaut final.

ASSEZ DE "DIALOGUES"

La legislation du travail en vigueur prevoit un certain nombre d'organismes groupant a la fois les representants des salaries et les representants des employeurs. Certains ont pour principale activite la gestion de fonds pour l'aide sociale (comites d'entreprises pour le secteur prive, commission A.S.A. a l'arsenal, C.A.S. a l'E.G.F. etc...) D'autres ont pour role de regler les revendications des personnels, pour l'arsenal les commissions paritaires, locales ou nationales, tant ouvriers que techniciens.

De plus, on a vu fleurir, sous la 5eme republique, a l'intention des entreprises nationales ou des fonctionnaires un certain nombre de commissions, plus ou moins ephemeres (Toute, Martin, etc...)

Depuis Mai, les gouvernants ont

manifeste une certaine volonte de "dialogue" avec les organisations representatives et ont recu de nombreuses fois les organisations syndicales ouvrieres, paysannes, et patronales.

Ces procedures semblent a premiere vue logiques.

Pourtant si l'on regarde de plus pres leur fonctionnement et leurs resultats, en temps normal on ne peut constater que ce ne sont que des trompe-couillons. Les commissions Toute et consorts ne repartissent entre les differentes categories que la masse salariale decide ailleurs: A qui va-t-on enlever dix ronds pour les donner aux autres?

Quand le gouvernement recoit les organisations syndicales

.../...